

## Natation Compétition

### Fiche Inscription Aquatic Club de Menton

Saison 2017/2018

Nouvelle Adhésion :

Renouvellement :

#### Information adhérent :

NOM et PRENOM de l'adhérent : .....

Né(e) le : ..... / ..... / ..... Sexe: F  M  Nationalité : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Email (en majuscules) : .....

#### Numéros de Téléphone :

Votre numéro de Téléphone portable: ..... **IMPERATIF**

Portable de la personne à prévenir en cas d'accident : .....

Je souhaite une attestation de paiement :  Oui  Non (envoyée le .....)

#### Pièces à fournir :

- Le règlement (1) (en 1, 2 ou 3 chèques, datés du jour de l'inscription, établis à l'ordre de l'A.C.MENTON )
- Un certificat médical pour la discipline pratiquée • Une photo d'identité
- Trois enveloppes timbrées avec votre adresse

#### REGLEMENT :

Espèces  Chèque bancaire

Chèque 1 : banque : ..... n° ..... date du ..... de € .....

(encaissé le+n°remise : .....) )

Chèque 2 : banque : ..... n° ..... date du ..... de € .....

(encaissé le+n°remise : .....) )

Chèque 3 : banque : ..... n° ..... date du ..... de € .....

(encaissé le+n°remise : .....) )

#### (1) 265€ / Tarif unique comprenant le coût de la licence

**tarif famille** : -20€ (applicable en cas d'inscription d'un membre ayant un lien de parenté direct avec un autre adhérent)

Je déclare adhérer, avoir pris connaissance et accepter le règlement intérieur et les informations sur le droit à l'image et conditions ci-après :

Dossier : tout dossier doit être impérativement complet au 30 septembre. Tout document manquant entraînera l'annulation de l'inscription. (dérogation jusqu'au 31/10/17 pour le certificat médical).

Délai de rétractation : 7 jours après la 1<sup>ère</sup> séance.

Remboursement de cotisation : 20 euros seront défalqués du montant de la cotisation remboursée.

Cas de remboursement : rétractation dans le délai précisé, interruption permanente jusqu'à la fin de la saison au prorata des mois restants et sur certificat médical.

Mode paiement : tout chèque impayé devra être remplacé dans le mois par un paiement en espèces.

Les chèques étrangers, notamment italiens, ne sont pas acceptés. Le règlement devra être effectué en espèces ou avec un chèque français.

Tenue : le compétiteur devra porter la tenue officielle du Club : POLO et SHORT (à acheter) BONNET (offert) pour les compétitions. La tenue doit être en sa possession dès le début de saison.

Les vêtements et bonnet peuvent être commandés au prix de : Pull à capuche =28 euros, POLO+SHORT = 25 euros, BONNET = 7 euros, **à régler le jour de l'inscription EN PRECISANT LA TAILLE.**

Fait à ..... , le : ..... Signature du compétiteur et de ses parents

Fiche enregistrée le : .....